

ACTUALITÉS

Opcalia soutient l'application gratuite MyKijob de l'IDEP France



TENDANCES & INNOVATION

Publié le : 18.09.2017 - Modifié le : 08.12.2017

Opcalia et la société IDEP France ont signé une convention de partenariat le 15 septembre 2017 pour déployer l'application gratuite Mykijob. Objectif: Accompagner les alternants accompagnés par Opcalia, mais également tout actif, dans la constitution d'un passeport de compétences et la recherche d'un employeur.

[Découvrir MyKiJob](#)

Sur 40 ans, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans a fortement augmenté en France, passant de 7% à 24%.

Comparé aux autres pays européens, il se situe **dans la moyenne haute, soit au 5ème rang sur 16 pays étudiés** (après la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal mais loin devant l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas). Ce constat sévère provient du [rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes](#) que **France Stratégie** (organisme de réflexion rattaché à Matignon) et la **Dares** (le service d'études et de statistiques du ministère du Travail) ont remis en janvier dernier au précédent gouvernement.

Des jeunes qui passent à côté des nombreux dispositifs ciblés créés dans notre pays

Alternance, contrats aidés..., le non-recours à ces dispositifs repose sur des ressorts multiples selon **France stratégie** et la **Dares**: « la non-connaissance de l'offre, la non-demande (l'offre est connue mais n'est pas demandée), la non-proposition (l'offre n'est pas proposée ou n'est pas activée par l'intermédiaire social) et la non-réception (l'offre est demandée mais n'est pas reçue) ».

Du Pass professionnel à MyKijob

Opcalia a fait de la qualification et de l'intégration pérenne des jeunes dans l'entreprise sa priorité, à travers la promotion de l'alternance et du tutorat notamment.

En 2014, il s'est associé à l'**Institut du développement professionnel (IDEP France)** pour déployer **le Pass professionnel en ligne** auprès des titulaires de contrats de professionnalisation. « En 2016, le Pass est devenu MyKijob, une application gratuite qui accompagne les jeunes actifs vers l'emploi en les aidant à valoriser leurs compétences et à diffuser leur CV », précise **Céline Czamy**, coordinatrice de l'offre de services à la Direction du développement d'Opcalia.

Une application Internet sécurisée

MyKijob permet à tout bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage financé par Opcalia (mais également à tout actif, salarié ou demandeur d'emploi) **de valoriser son parcours professionnel pour trouver plus facilement un emploi.**

Cette application permet à l'utilisateur, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone de:

- ✔ formaliser ses acquis et ses compétences

- ✔ capitaliser ses différentes expériences professionnelles
- ✔ préparer et conserver ses entretiens professionnels
- ✔ répertorier les diplômes, titres, certifications obtenus dans le cadre de la formation initiale ou continue
- ✔ mettre en forme un CV (trois modèles proposés) et de le diffuser (avec un historique des envois)
- ✔ stocker gratuitement des données personnelles comme le bulletin de salaire dans un coffre numérique personnel (via la solution *Digiposte* si l'employeur utilise cette application) dans la limite de 5 Go.

Un changement de nom, et deux nouvelles fonctionnalités :

- ✔ Accéder à des informations régionales en fonction de son statut (demandeur d'emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...)
- ✔ Répertorier des recommandations employeurs.

Une application sécurisée :

MyKijob est renseignée à l'initiative des bénéficiaires qui en sont les propriétaires exclusifs. Opcalia et IDEP France n'ont pas accès aux données qui y sont consignées.

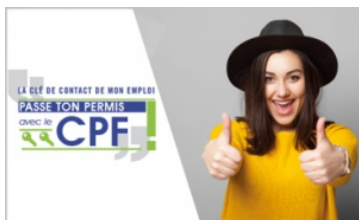
Les engagements d'Opcalia :

Dans la convention de partenariat qu'ils ont signée le 15 septembre, Opcalia et l'IDEP s'engagent à :

- ✔ Promouvoir l'outil MyKijob
- ✔ Mettre en place des actions de communication pour favoriser le rapprochement des jeunes du monde du travail
- ✔ Relayer mutuellement les campagnes d'information de chacun
- ✔ Suivre et évaluer cette initiative.

« Opcalia va expérimenter pendant 6 mois l'utilisation de MyKijob au sein d'un panel d'écoles et CFA accompagnés par Opcalia dans leur digitalisation », **indique Céline Czarny.**

« Nous les apprentis » 2016 le Teaser !



Financer son permis B... avec le CPF

EN SAVOIR PLUS



Financer son BULATS d'anglais ... avec le CPF

EN SAVOIR PLUS

Vous souhaitez en savoir + ?

Contactez : Olivier Gauvin & Dominique Leccia

[La démo Mykijob](#) ou [le site officiel](#)

Comment ouvrir un compte ?

1. Se connecter sur <https://mykijob.com/>
2. Cliquer sur « S'inscrire » et suivre les instructions

A noter:

Lorsque la demande d'ouverture de compte est effective, la société IDEP France adresse un mail à l'utilisateur avec identifiant et mot de passe. Ces informations sont modifiables lors de la première connexion.

MyKiJob en chiffres, c'est :

- ✔ **19 452** le nombre de **comptes ouverts**

- ✔ **11 195** de comptes ayant eu au moins une connexion en juin
- ✔ **17 033** de comptes ayant eu au moins une connexion en 2017
- ✔ et **5 699 heures** passées sur l'application